



---

## **CENTRE DE COORDINATION DU PROGRAMME « ENCHERES » POUR LA SUISSE ROMANDE ET LE TESSIN**

---

### **Contexte**

La Fondation Centime Climatique est une mesure volontaire des milieux économiques suisses pour une protection efficace du climat. Elle s'est engagée auprès de la Confédération à réduire, au cours de la période 2008 à 2012, neuf millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, dont au moins un million de tonnes en Suisse. La Fondation Centime Climatique est financée par une redevance de 1,5 centimes par litre prélevée sur toutes les importations d'essence et de diesel.

Ses activités se traduisent notamment, en Suisse, par l'indemnisation financière des tonnes de CO<sub>2</sub> réduites par des projets relevant des domaines des carburants, de la chaleur ambiante, de la chaleur de processus et de l'utilisation de la chaleur résiduelle (programme « Enchères »). Les projets pouvaient être soumis auprès de la Fondation jusqu'à la fin 2008.

### **Contenu de l'étude**

Afin d'aider au mieux tout porteur de projet intéressé par le programme « Enchères », la Fondation Centime Climatique a mandaté Ernst Basler & Partner AG pour organiser des centres de coordination. La Suisse romande et le Tessin ont été sous-traités à EREP SA. Les principales tâches liées à ce mandat ont été :

- Promotion, au sens large, les activités de la Fondation Centime Climatique
- Centre d'information pour toute personne intéressée par ces activités
- Aide spécifique aux porteurs de projets pour accomplir les différentes démarches relative à l'indemnisation de leurs tonnes de CO<sub>2</sub>

### **Commanditaires**

Ernst Basler & Partner AG

### **Durée du projet**

3 ans (2006-2008)

### **Montant total de l'étude**

92'540 CHF T.T.C